COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2021

<u>Présents</u>: Jonathan ARANDA, Carine BOISSY, Pascal CHASSERIAUD, Christophe COGNET, Ludivine GRESSIER, Pascale LABEDENS, Françoise LERDA, Joël PÉRISSÉ, Jean-Claude PONCÉ, Danièle POUEYMIDANET, Franck SCHERRER.

Excusés: Fabienne FERRAN, Jean-Marie LE LAY, Damien SABATHÉ.

Pouvoir : Fabienne DEGRAVE a donné pouvoir à Françoise LERDA.

Secrétaire de séance : Françoise LERDA.

19h00, le quorum est atteint. La séance peut commencer.

1- Approbation du compte-rendu du conseil précédent

Le compte-rendu du conseil municipal du 11/06/2021 ayant été transmis aux conseillers municipaux par courriel le 15/06/2021, Mme le Maire demande l'approbation de ce document. Ce dernier est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2- Terrains lotissement

Mme le Maire informe le conseil municipal de la rétractation des acheteurs du lot 5, Mme HULFF et M. HEGUIABEHERE (acceptation de vente votée par délibération du 1 er avril 2021).

Des nouveaux acquéreurs, Mme OLIVEIRA PEREIRA Soraia et M. MENDES Emilson souhaitent acheter le terrain du lot 5 d'une superficie de 1157 m² pour la somme de 49 751 TTC (43 € le m²), soit 41 459,17 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, :

- accepte de vendre le lot 5 du lotissement Pré Saint-Nicolas à Mme OLIVEIRA PEREIRA Soraia et M. MENDES Emilson;
- donne pouvoir à Madame le Maire de signer tous les documents nécessaires en l'étude de Maître SEMPÉ, notaire à VIC-EN-BIGORRE;
- donne délégation de signature à Monsieur Joël PÉRISSÉ, 1er adjoint, en cas d'empêchement de Mme le Maire;

donne délégation de signature à un clerc de l'étude notariale de Maître SEMPÉ, si les règles sanitaires en vigueur empêchent la présence de Mme le Maire ou du 1er adjoint.

Mme le Maire clôture la séance à 19h10.